



Institut pour l'autocar et l'autobus

Driving coaches and buses to a better future

RAPPORT ANNUEL

ACTIVITÉS 2025



Institut pour l'autocar et l'autobus

Driving coaches and buses to a better future

Table des matières

1. Activités de recherche et d'innovation	4
1.1. Statistiques du secteur	4
1.2. Analyse du marché du travail	5
1.3. Evaluation de la formation continue	6
1.4. Indicateurs de TVA	7
1.5. Digitalisation du secteur	7
1.5.1. Intérêt pour l'IA	7
1.5.2. Principaux défis sectoriels	8
2. Conseils & Formations	8
2.1. Guide social et outils juridiques	8
2.2. Formations juridiques	9
2.3. Formation Capacité professionnelle	9
2.4. Guide de verdissement	10
2.5. Conseils juridiques et économiques	11
3. Mise en réseau et promotion du secteur	11

Dobbelenberg

Metrologielaan 8 Avenue de la Métrologie – Brussel 1130 Bruxelles

☎ 02/245 90 53 - 📠 02/245 91 29 – BE 445.494.076

info@icb-institute.be – www.icb-institute.be



Institut pour l'autocar et l'autobus

Driving coaches and buses to a better future

Introduction

L'Institut pour l'autoCar et l'autoBus (ICB) est l'organisme de recherche dédié au secteur des entreprises d'autobus et d'autocars en Belgique. Fruit d'une collaboration entre les organisations syndicales représentatives, l'organisation patronale FBAA, et les administrations compétentes des autorités fédérales et régionales, l'ICB se concentre sur la recherche, le conseil, la formation, et la mise en réseau.

Ce rapport annuel présente un aperçu des principales activités et projets de l'ICB en 2025.

Mot du directeur

Chers lecteurs,

L'année 2025 a été marquée par des évolutions significatives pour le transport privé de personnes. Si le nombre d'entreprises a reculé de 451 en 2018 à 369 fin 2024, notre parc s'est renforcé et modernisé : 9531 véhicules sont désormais en circulation, dont 58,3 % aux normes Euro 6, 7,6 % électriques et 2,5 % hybrides. Ces progrès traduisent l'engagement croissant du secteur en faveur d'une mobilité plus durable.

Sur le plan économique, la rentabilité et la solidité financière continuent de s'améliorer. La marge brute médiane a encore progressé de 12 % en 2024, tandis que la part d'entreprises à fonds propres négatifs est tombée à 5 %.

Le marché du travail reste dynamique, avec une hausse de 2,4% des chauffeurs et mécaniciens actifs. Les flexi-jobs, introduits en 2024, confirment leur succès : 278 entreprises les ont utilisés en 2025, soit 75% des sociétés. Ce dispositif contribue à atténuer la pénurie de personnel, estimée à 529 chauffeurs et 155 mécaniciens fin 2025.

Grâce aux efforts conjoints des entreprises, partenaires sociaux et institutions, notre secteur renforce chaque année sa durabilité, sa compétitivité et son attractivité. Les défis demeurent, mais la trajectoire est clairement positive.

Pieter Van Bastelaere

Directeur – Institut pour l'autoCar et l'autoBus (ICB)

Dobbelenberg

Metrologielaan 8 Avenue de la Métrologie – Brussel 1130 Bruxelles

☎ 02/245 90 53 - 📠 02/245 91 29 – BE 445.494.076

info@icb-institute.be – www.icb-institute.be



Institut pour l'autocar et l'autobus
Driving coaches and buses to a better future

1. Activités de recherche et d'innovation

1.1. Statistiques du secteur

En 2025, le secteur du transport privé de personnes a connu une évolution significative, marquée par des changements dans le nombre d'entreprises, le parc de véhicules et une meilleure compréhension du marché grâce à diverses enquêtes et analyses. Le relevé annuel des entreprises a montré une diminution du nombre d'entreprises dans le secteur, passant de 451 en fin 2018 à 369 en décembre 2024, soit une baisse de 18%. Malgré cette réduction du nombre d'entreprises, le nombre de véhicules a progressé, passant de 8 643 en 2019 à 9 531 en 2025, ce qui représente une augmentation de 10% sur cette période. La performance écologique des véhicules a nettement progressé. La part des véhicules conformes à la norme Euro 6 est passée de 41% à 58,3%, tandis que les normes moins strictes (Euro 5, 4, 3, etc.) ont diminué. Les véhicules électriques ont connu une forte hausse, passant de 0,03% à 7,56%, et les hybrides de 0,96% à 2,49%. Ces chiffres témoignent d'un renouvellement progressif de la flotte vers des véhicules plus respectueux de l'environnement. L'augmentation significative des véhicules conformes à la norme Euro 6 indique un engagement croissant envers des pratiques de transport plus durables. Par ailleurs, pour les exploitants actifs pour De Lijn, la part des véhicules électriques atteint près de 30% en 2025, illustrant l'accélération de la transition énergétique dans ce segment spécifique du secteur.

L'analyse financière du secteur, quant à elle, met en évidence une amélioration continue des indicateurs de rentabilité, de solvabilité et de liquidité. En 2023, la médiane de la marge brute avait augmenté de 24,1 % par rapport à 2022, tandis que le bénéfice médian enregistrait une hausse remarquable de 172,6 %. En 2024, la tendance reste globalement positive : la marge brute médiane progresse encore de 12,4 % par rapport à 2023. Le bénéfice après impôt médian affiche un léger recul de 0,64 %, mais il demeure largement supérieur à celui de 2022, année où il avait bondi de 261 %. On observe également une baisse du nombre d'entreprises en perte : elles représentent désormais 17 % en 2024. Les indicateurs de liquidité confirment cette consolidation financière. La proportion d'entreprises présentant un ratio de liquidité favorable est passée de 57 % en 2021 et 64 % en 2022 à 66 % en 2023, puis à 69 % en 2024. Enfin, la solvabilité du secteur continue de se renforcer. Le degré général d'indépendance financière médian atteint 44 % en 2024, contre 38 % en 2023 et 36 % en 2022. Parallèlement, la part d'entreprises affichant des fonds propres négatifs a reculé à 5 % en 2024, après 7 % en 2023 et 12 % en 2022.



Institut pour l'autocar et l'autobus

Driving coaches and buses to a better future

1.2. Analyse du marché du travail

Le marché du travail dans le secteur du transport de personnes a poursuivi sa dynamique positive en 2025, enregistrant une croissance soutenue. Le nombre de chauffeurs et de mécaniciens actifs a augmenté de 2.4 % par rapport à 2024, pour atteindre les 14500 actifs en 2025. Cette progression s'est accompagnée d'une hausse de l'emploi, signe d'une vitalité renforcée du secteur. En moyenne, le chômage ne représente plus que 3.72 jours par chauffeur et par entreprise. Malgré une légère baisse saisonnière du nombre de chauffeurs au troisième trimestre, la tendance générale demeure orientée à la hausse. Concernant la répartition par âge, les chauffeurs de plus de 50 ans constituent toujours la majorité, représentant 59,62 % des chauffeurs actifs en 2025.

Après une première année marquée par l'introduction des flexi-jobs en 2024, ce dispositif continue de gagner en popularité en 2025. En 2024, 3 393 personnes ont exercé un flexi-job, contre 4 158 en 2025.

Le dispositif reste largement adopté au sein du secteur : 278 entreprises y ont recours, représentant plus de 75% des employeurs en 2025. Sur l'ensemble de l'année 2025, le système a continué d'attirer de nouveaux profils : 591 personnes ont rejoint le secteur grâce à ce mécanisme.

Sur le plan démographique, les travailleurs âgés de plus de 56 ans demeurent majoritaires parmi les flexi-jobbers, avec encore 68% des effectifs. Toutefois, la tendance s'infléchit : la part des moins de 56 ans est passée de 27% en 2024 à 32% en 2025, témoignant d'un renouvellement progressif des profils.

Une autre évolution notable concerne la mobilité des flexi-jobbers entre entreprises. Alors qu'en 2024, 13,6% travaillaient dans plus d'un établissement, cette proportion atteint désormais 19,8% en 2025, signe d'une flexibilité accrue au sein du marché du travail.

Enfin, une analyse de corrélation a mis en évidence un lien plus fort entre l'emploi de flexi-jobs et le segment du transport spécialisé, avec un coefficient supérieur à 60%, confirmant la place privilégiée de ce système dans les activités du secteur.

La pénurie de main-d'œuvre reste une problématique majeure pour le secteur en 2025, même si l'on observe des signes d'amélioration. Les besoins exprimés par les entreprises s'élèvent désormais à 529 chauffeurs et 155 mécaniciens, contre respectivement 900 et 150 en 2024. Cette diminution s'explique par la montée en puissance des flexi-jobs.

Dobbelenberg

Metrologielaan 8 Avenue de la Métrologie – Brussel 1130 Bruxelles

☎ 02/245 90 53 - 📠 02/245 91 29 – BE 445.494.076

info@icb-institute.be – www.icb-institute.be



Institut pour l'autocar et l'autobus

Driving coaches and buses to a better future

Afin de mieux comprendre les leviers d'attraction et les obstacles à l'emploi, une enquête conjointe a été menée avec le VDAB (Flandre) et le FOREM (Wallonie). L'objectif : identifier les attentes des demandeurs d'emploi et les freins à leur intégration dans le transport de personnes. L'étude, diffusée par les deux organismes, a recueilli 581 réponses (296 via le Forem et 285 via le VDAB), offrant une vision représentative des perceptions sur l'ensemble du pays. Les résultats montrent des attentes homogènes : les candidats recherchent avant tout une stabilité de l'emploi, de bonnes conditions de travail, un salaire correct et un équilibre entre vie privée et vie professionnelle. La plupart souhaitent un contrat à durée indéterminée, à temps plein, avec des horaires réguliers. En revanche, les horaires coupés ou à la demande attirent peu.

Le métier de chauffeur est perçu comme utile et stable, mais il fait face à plusieurs défis, notamment des horaires irréguliers, la fatigue physique et la difficulté à concilier vie professionnelle et vie privée.

Les pistes d'amélioration identifiées par les répondants portent sur la revalorisation salariale, une meilleure organisation du temps de travail, un renforcement de la sécurité et un accès facilité à la formation et au permis D.

Ces enseignements confirment la nécessité de renforcer l'attractivité du métier, tout en adaptant les conditions de travail pour mieux répondre aux attentes d'une nouvelle génération de candidats.

1.3. Evaluation de la formation continue

En 2025, l'ICB a poursuivi le travail entrepris en 2024 sur l'évaluation et l'optimisation des formations continues pour les chauffeurs du secteur. Après avoir identifié les besoins d'amélioration concernant l'équilibre entre théorie et pratique ou encore la qualité des supports, l'Institut a concentré ses efforts sur le développement d'outils de suivi et d'analyse automatisés.

Un nouvel outil d'évaluation a été conçu afin de permettre aux responsables de formation d'obtenir une vue d'ensemble des points faibles observés durant les cours, en identifiant précisément les critères ou compétences insuffisamment acquis. Cet outil favorise une approche plus ciblée de la remédiation et du perfectionnement. Parallèlement, l'ICB a mis en place un système automatisé de mesure de la satisfaction des chauffeurs, permettant de recueillir et d'analyser en continu leurs retours après chaque session. Grâce à cette innovation, il devient possible de suivre objectivement la perception des participants, d'ajuster le contenu des formations et d'en mesurer l'impact au fil du temps.

Ces développements s'inscrivent dans la continuité de la démarche engagée depuis 2023, visant à renforcer la qualité et la pertinence de la formation continue dans le transport de personnes,

Dobbelenberg

Metrologielaan 8 Avenue de la Métrologie – Brussel 1130 Bruxelles

☎ 02/245 90 53 - 📠 02/245 91 29 – BE 445.494.076

info@icb-institute.be – www.icb-institute.be



Institut pour l'autocar et l'autobus

Driving coaches and buses to a better future

tout en intégrant des outils numériques de pilotage et d'évaluation pour un suivi plus dynamique et précis de la performance des formations.

1.4. Indicateurs de TVA

En 2025, l'ICB a intensifié son accompagnement des entreprises du secteur en perfectionnant et en mettant officiellement en ligne son calculateur TVA. Développé pour répondre aux complexités quotidiennes de la fiscalité dans le transport de personnes, cet outil numérique innovant se décompose en deux modules spécialisés parfaitement adaptés aux réalités opérationnelles : le Module TVA Transport, qui calcule avec précision la TVA applicable aux prestations en tenant compte des distances parcourues, des pays traversés et des règles spécifiques aux trajets nationaux ou transfrontaliers, et le module TVA Agences de voyages, qui détermine automatiquement le taux de TVA pertinent selon le pays de destination, le type de voyage (national ou international) et les particularités des forfaits touristiques. Doté d'une interface intuitive et ergonomique, le calculateur permet aux transporteurs, aux agences et à leurs équipes comptables de saisir en quelques clics les paramètres essentiels (kilométrage, itinéraires, nature de la prestation), les résultats s'affichant instantanément pour garantir une conformité totale aux réglementations belges et européennes en matière de TVA, tout en éliminant les risques d'erreur humaine inhérents aux calculs manuels. L'objectif principal de cet outil est triple : optimiser la gestion fiscale quotidienne, réduire significativement le temps consacré aux déclarations TVA et renforcer la sérénité des gestionnaires face aux évolutions réglementaires.

1.5. Digitalisation du secteur

1.5.1. Intérêt pour l'IA

En 2025, l'ICB a réalisé une étude approfondie portant sur l'intérêt des entreprises du secteur des autocars et autobus pour l'intelligence artificielle, ainsi que sur les principales problématiques opérationnelles auxquelles elles sont confrontées. Les résultats mettent en évidence une hiérarchisation claire des difficultés rencontrées par le secteur, tout en soulignant un intérêt marqué pour l'IA comme levier de modernisation. L'étude révèle un intérêt globalement élevé pour l'intégration de l'intelligence artificielle, en particulier pour l'automatisation des tâches administratives répétitives et l'optimisation des processus internes. L'IA est perçue par une majorité d'entreprises comme un outil susceptible d'apporter une valeur ajoutée concrète aux activités quotidiennes et de renforcer la compétitivité du secteur. Cet intérêt s'accompagne également d'une volonté affirmée de bénéficier de formations et d'un accompagnement

Dobbelenberg

Metrologielaan 8 Avenue de la Métrologie – Brussel 1130 Bruxelles

☎ 02/245 90 53 - 📠 02/245 91 29 – BE 445.494.076

info@icb-institute.be – www.icb-institute.be



Institut pour l'autocar et l'autobus

Driving coaches and buses to a better future

spécifique, afin de faciliter l'adoption de ces nouvelles technologies, tout en tenant compte de la taille et des réalités des entreprises.

1.5.2. Principaux défis sectoriels

Parallèlement, l'étude met en évidence une hiérarchisation claire des difficultés rencontrées par le secteur. Le recrutement du personnel constitue la problématique la plus importante, représentant près de **20 % des difficultés identifiées (19,3 %)**. Cette situation s'explique principalement par le manque de candidats qualifiés, les conditions de travail jugées exigeantes et la concurrence accrue entre entreprises. L'investissement dans les nouvelles technologies arrive en deuxième position avec **15,8 %**, reflétant les freins liés à l'incertitude sur le retour sur investissement, à la complexité des solutions technologiques et à la résistance au changement. La **planification des horaires**, qui représente **15,2 %** des problématiques, demeure un enjeu majeur en raison des fluctuations de la demande, des absences du personnel, des contraintes réglementaires et du manque d'outils informatiques adaptés. Le **respect des temps de conduite et de repos** constitue également une difficulté significative (**13,2 %**), notamment en raison de la complexité de la réglementation et de l'insuffisance d'outils de planification intégrant les conditions réelles de circulation. Sur la base de ces constats, l'ICB souhaite développer un projet innovant et digital, visant à répondre de manière ciblée à ces problématiques prioritaires, à accompagner le développement des entreprises dans la digitalisation et à favoriser l'adoption progressive de solutions technologiques à forte valeur ajoutée pour le secteur.

2. Conseils & Formations

2.1. Guide social et outils juridiques

Le droit social est un domaine à la fois vaste et complexe, qui évolue constamment en fonction des nouvelles réglementations et des adaptations législatives. Afin d'accompagner au mieux l'ensemble des parties prenantes du secteur – qu'il s'agisse des entreprises, des organisations syndicales, des secrétariats sociaux ou encore des travailleurs eux-mêmes – l'ICB met à disposition un outil précieux : le Guide social.

Ce guide, spécifiquement conçu pour le secteur du transport collectif de voyageurs rémunéré par route, offre un aperçu clair, détaillé et structuré des réglementations sociales sectorielles applicables. Il couvre également les réglementations sociales générales qui ont un impact significatif sur le secteur, facilitant ainsi la compréhension et l'application des règles en vigueur.

Dobbelenberg

Metrologielaan 8 Avenue de la Métrologie – Brussel 1130 Bruxelles

☎ 02/245 90 53 - 📠 02/245 91 29 – BE 445.494.076

info@icb-institute.be – www.icb-institute.be



Institut pour l'autocar et l'autobus

Driving coaches and buses to a better future

Parce que le droit social est en perpétuelle évolution, le Guide social est mis à jour en continu afin d'intégrer les modifications législatives et les évolutions réglementaires. Grâce à cette actualisation permanente, il constitue un véritable allié pour tous ceux qui doivent naviguer au sein des obligations sociales et légales du secteur.

Concernant les chiffres, en 2025, le guide social a enregistré 9265 visiteurs uniques pour la version francophone et 12129 visiteurs uniques pour la version flamande. Ces chiffres représentent le nombre de personnes distinctes ayant consulté le guide social au cours de l'année.

Soucieuse de soutenir activement le secteur et de renforcer son rôle d'acteur de référence, l'Institut a consacré un travail approfondi à la **révision du modèle de règlement de travail sectoriel**. Ce règlement, entériné sous la forme d'une convention collective de travail en 2014, nécessitait en effet une actualisation afin d'intégrer les nouvelles dispositions légales. Mené par l'ICB en étroite collaboration avec les représentants des employeurs et des organisations syndicales, ce projet devrait être finalisé au cours de l'année 2026.

Par ailleurs, l'ICB a apporté un soutien particulier dans le domaine de la transition technologique portée par l'essor de l'intelligence artificielle. L'Institut a notamment élaboré des **études et des analyses juridiques** relatives aux principales réglementations européennes, telles que **l'AI Act** et le **Pacte sur l'IA**. Face à la complexité de ces textes, l'ICB s'est attaché à en clarifier et à en synthétiser les éléments essentiels afin d'en assurer une communication complète, structurée et accessible à l'ensemble du secteur.

2.2. Formations juridiques

L'ICB a également joué un rôle significatif dans le renforcement de l'application correcte de la législation sociale, en organisant à la demande du CFA des formations juridiques consacrées aux régimes salariaux des trois sous-secteurs. Trois sessions ont ainsi été dispensées — à Ath, Liège et Bruxelles — réunissant de nombreuses entreprises du secteur autour de problématiques concrètes et de cas pratiques, favorisant les échanges et la clarification des obligations sociales applicables.

2.3. Formation Capacité professionnelle

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement et de soutien au secteur du transport collectif de personnes, l'ICB joue un rôle actif dans l'organisation des cours de Capacité professionnelle pour entrepreneurs, destinés aux personnes souhaitant créer ou gérer une entreprise dans le domaine du transport de voyageurs par autocar et autobus.

Dobbelenberg

Metrologielaan 8 Avenue de la Métrologie – Brussel 1130 Bruxelles

☎ 02/245 90 53 - 📠 02/245 91 29 – BE 445.494.076

info@icb-institute.be – www.icb-institute.be



Institut pour l'autocar et l'autobus

Driving coaches and buses to a better future

En collaboration avec l'ITLB (Institut du Transport et de la Logistique Belge), organisme agréé pour la formation à la capacité professionnelle, l'ICB assure la préparation et la mise à jour des modules de formation propres au transport de personnes. Ce travail inclut l'adaptation continue du contenu pédagogique aux évolutions réglementaires et aux spécificités du secteur, garantissant ainsi une formation de qualité, en adéquation avec les exigences actuelles.

L'ICB est également responsable de plusieurs aspects organisationnels des sessions de formation :

- La sélection des formateurs, en veillant à choisir des experts qualifiés pour chaque module.
- L'établissement du calendrier des cours, afin d'optimiser leur accessibilité pour les candidats.

Par ailleurs, l'ICB joue un rôle de relais entre l'ITLB et les candidats, répondant aux demandes d'informations et facilitant certaines démarches administratives.

Les formations s'étalent généralement sur une période de deux semaines, souvent programmées entre la dernière semaine de janvier et la première semaine de février, permettant ainsi aux participants de suivre un cursus intensif et structuré en vue de l'obtention de leur certificat de capacité professionnelle.

2.4. Guide de verdissement

Dans un contexte de transition énergétique et d'évolution de la réglementation, l'ICB a développé un guide de verdissement complet afin d'accompagner les entreprises de transport de personnes dans leur transition vers des véhicules plus écologiques. Ce document vise à fournir des informations essentielles sur les impacts environnementaux, les nouvelles normes en vigueur ainsi que les meilleures pratiques en matière de transport à faibles émissions.

Ce guide constitue une ressource précieuse pour répondre aux enjeux actuels et futurs du secteur. Il apporte des éclairages concrets sur les étapes essentielles pour réussir la transition vers une flotte verte, les exigences réglementaires à respecter et les mesures à adopter pour s'y conformer. Il aborde également les implications économiques de cette transformation pour les entreprises de transport de personnes, en mettant en avant les opportunités et les défis qu'elle représente.

Conçu comme un outil évolutif, ce guide sera mis à jour régulièrement afin d'intégrer les avancées technologiques, les ajustements législatifs et les retours d'expérience des acteurs du secteur. Grâce à cette initiative, l'ICB entend soutenir les acteurs du transport collectif dans leur

Dobbelenberg

Metrologielaan 8 Avenue de la Métrologie – Brussel 1130 Bruxelles

☎ 02/245 90 53 - 📠 02/245 91 29 – BE 445.494.076

info@icb-institute.be – www.icb-institute.be



Institut pour l'autocar et l'autobus

Driving coaches and buses to a better future

adaptation aux nouvelles dynamiques du marché, en leur offrant une vision claire et opérationnelle des défis et opportunités liés à la transition vers une mobilité plus durable.

2.5. Conseils juridiques et économiques

Comme le prévoit notre portefeuille de services, les conseillers de l'Institut se tiennent chaque jour à la disposition des entreprises, des travailleurs et des autorités pour répondre à l'ensemble des questions juridiques et économiques liées au secteur. Notre organisation assure un accompagnement professionnel et délivre des conseils spécialisés couvrant un large éventail d'enjeux essentiels pour le transport de personnes.

À ce titre, nous traitons de manière récurrente des dossiers relatifs notamment à la rémunération des chauffeurs, au respect des règles encadrant les temps de conduite et de repos, à l'application de la TVA propre au secteur, à l'indexation des tarifs en fonction des évolutions du marché, ainsi qu'aux conditions et obligations liées à la capacité professionnelle des entrepreneurs.

3. Mise en réseau et promotion du secteur

L'ICB, en tant que centre de recherches, est représenté dans divers forums nationaux et internationaux. Il s'agit notamment du MORA (Conseil flamand de la mobilité), du GIBET (Groupement interuniversitaire des transports du Benelux), de l'ITS (Intelligent Transport Systems) ainsi que de l'UITP (Union Internationale des Transports Publics), ce qui lui permet de bénéficier d'un accès privilégié à un réseau mondial d'expertise en transport public.

En matière de promotion et de représentation du secteur, l'Institut s'attache à renforcer sa visibilité tant en Belgique qu'à l'international, en participant activement à des conférences, salons et rencontres professionnelles dont les thématiques sont directement ou indirectement liées au transport de personnes. À ce titre, l'ICB a pris une part active à l'édition 2025 du salon internationalement reconnu Busworld, où ses conseillers ont présenté les missions de l'Institut et organisé ainsi que coordonné une session « TTT – Train the Trainer » destinée à des participants belges et internationaux, offrant une excellente opportunité de réseautage et de valorisation du secteur.

Dans la même dynamique, l'Institut a participé en mars 2025 au gala de la réception de printemps et au symposium organisés par la FBAA, au cours desquels la thématique de l'intelligence artificielle a été abordée de manière particulièrement pertinente pour l'évolution des activités. L'ICB s'est également rendu à Stockholm pour prendre part à un séjour professionnel organisé par Eurotra, favorisant les échanges internationaux et le partage de bonnes pratiques. Enfin, l'Institut a assisté au congrès annuel de la FNTV (Fédération nationale

Dobbelenberg

Metrologielaan 8 Avenue de la Métrologie – Brussel 1130 Bruxelles

☎ 02/245 90 53 - 📠 02/245 91 29 – BE 445.494.076

info@icb-institute.be – www.icb-institute.be



Institut pour l'autocar et l'autobus

Driving coaches and buses to a better future

(française) du transport de voyageurs), organisé à Paris en octobre, une rencontre toujours enrichissante pour comprendre les modes de fonctionnement de nos voisins et partenaires et comparer les pratiques sectorielles.

Dobbelenberg

Metrologielaan 8 Avenue de la Métrologie – Brussel 1130 Bruxelles

☎ 02/245 90 53 - 📠 02/245 91 29 – BE 445.494.076

info@icb-institute.be – www.icb-institute.be